

Économistes versus monétaristes: accords et divergences dans l'élaboration du rapport Werner

Source: DANESCU, Elena. «Économistes versus monétaristes: accords et divergences dans l'élaboration du rapport Werner», dans Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner. Sanem: CVCE, 2012. Disponible à l'adresse: www.cvce.eu.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/economistes_versus_monetaristes_accords_et_divergences_dans_l_elaboration_du_rapport_werner-fr-875a85f1-e099-4013-acbf-68b2c50a6879.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

Économistes versus monétaristes: accords et divergences dans l'élaboration du rapport Werner¹

Les travaux du comité Werner, les discussions, débats et négociations au sein du groupe d'experts, ainsi que les accords et controverses sur la problématique ciblée qui ont suivi, n'ont pas échappé aux confrontations d'idées liées à la monnaie comme principal vecteur du processus d'intégration.

C'est ainsi que deux visions, deux logiques contraires s'affrontent généralement.

D'un côté, il s'agit des «monétaristes» (ayant comme porte-drapeau les pays à monnaie faible) qui défendent la thèse des «institutions». Dans cette optique, la priorité revient à la création des institutions et à l'institution des obligations à respecter. Il sera procédé ensuite à la coordination des politiques économiques, qui sera dynamisée par la concertation relative à la monnaie unique déjà existante. Les «monétaristes» considèrent que seule la fixation d'un calendrier et l'énoncé de certaines règles de conduite donneront une crédibilité à la perspective de l'union monétaire et influenceront sur le comportement des agents économiques en le modifiant. De l'autre côté se rangent les «économistes» (pays à monnaie forte). Selon eux, la convergence des politiques économiques – politiques monétaire et budgétaire – est primordiale et précède la mise en place des institutions. Une monnaie unique n'arrive qu'à la fin du processus pour «couronner» l'harmonisation déjà mise en place².

Dans le cadre du groupe Werner, les thèses «économistes» sont soutenues par les Allemands – notamment le ministre des Finances Karl Schiller, qui avait déposé plusieurs documents au nom de son gouvernement, y compris un «plan allemand d'intégration monétaire» publié le 12 février 1970³ – et les Néerlandais. S'y rallient les Italiens, dont les positions en matière d'union économique et monétaire, imprégnées aussi bien des tendances économistes que monétaristes⁴, ont évolué dans le temps⁵. Ils considèrent que «le fait que le mot «économique» soit placé avant le mot «monétaire» dans la locution «union économique et monétaire» démontrait que l'union monétaire devra suivre l'union économique»⁶. Les Français et les Belges (le baron Ansiaux) comptaient parmi les «monétaristes» en estimant que l'économie est induite par le volontarisme monétaire. Ils accordent donc la priorité aux décisions rapides sur les marges de fluctuation entre les monnaies européennes, à la concertation monétaire et à l'institution d'un fonds de réserve. Par ses interventions publiques et écrits antérieurs, Pierre Werner se situait plutôt dans les rangs des «monétaristes». Pourtant, dans l'exercice de sa mission de président du groupe d'experts, Pierre Werner choisit la voie de la neutralité et prône le parallélisme entre la coopération économique et la coordination monétaire comme principe de base de la réflexion de son groupe.

Derrière ces visions différentes sur la méthode de parvenir à la convergence économique et de favoriser ainsi l'intégration se cachent en réalité les divergences entre la France et l'Allemagne. L'approche des «monétaristes français» était totalement opposée à celle des «économistes allemands» en matière d'objectifs politiques à assumer. La conception défendue par la France était celle d'une union économique et monétaire apportant, au niveau monétaire, la garantie d'un système communautaire à taux fixes tout en permettant de garder la souveraineté nationale dans le domaine de la politique économique et financière. Dans un tel système, «le maintien formel de l'autonomie nationale n'a pas grande signification car, en raison du mécanisme jouant sur le plan conjoncturel et monétaire, il se produit [...] un alignement forcé sur le niveau conjoncturel moyen du moment»⁷. Une telle harmonisation forcée était contraire aux intérêts des pays engagés sur la voie de la stabilité tels que

l'Allemagne, qui était convaincue qu'une union monétaire sans harmonisation économique est vouée à l'échec ou à l'abandon en cours de route. L'Allemagne considérait également que des pays subissant des crises de balances de paiements, comme la France, agissent en faveur d'une union monétaire «pour pouvoir résoudre leurs problèmes sans réformer leur politique économique et en comptant sur les réserves européennes qui seraient essentiellement les réserves allemandes»⁸.

Une autre question sensible et sujette à controverses était liée à l'existence d'une instance décisionnelle supranationale pour la politique économique et monétaire. Durant les travaux du comité Werner, le ministre allemand de l'Économie et des Finances Karl Schiller préconisait une forte coordination européenne des politiques budgétaires nationales et donc une autorité politique à côté de la future Banque centrale. La France s'opposait fortement à cette thèse pour éviter une trop forte amputation de la souveraineté nationale dans ce domaine.

Les confrontations entre «économistes» et «monétaristes» au sein des Six ont commencé à se dessiner bien avant⁹ les travaux du groupe Werner et les débats et prises de positions autour du «plan Barre I»¹⁰ en font largement preuve. Suite aux recommandations contenues dans le «plan Barre» concernant une intégration croissante des économies et la nécessité de la convergence, les pays communautaires trouvent un accord suite à la décision du Conseil des ministres du 17 juillet 1969. Les Allemands préconisaient un développement systématique et parallèle et une coordination des politiques à moyen terme. Les Belges, les Néerlandais, les Italiens et les Allemands s'entendaient sur un soutien à court terme non automatique. Les Luxembourgeois se plaçaient sur une ligne d'équilibre. Notons également que les pays du Benelux ont adopté une position commune, en souhaitant la levée du veto sur l'adhésion britannique avant toute négociation sur la poursuite de l'intégration européenne. Les représentants des banques centrales étaient très réservés sur la coopération monétaire. Ceux-ci ont finalement rejoint la vision du comité monétaire en suggérant la solidarité monétaire à travers la mise en place d'un soutien à moyen terme et la flexibilité des taux de change.

Durant l'année 1969, le débat est attisé d'un côté par les troubles monétaires engendrés par le flottement du franc et du mark ouest-allemand et, de l'autre côté par le changement de leadership en France et en Allemagne, produit quasi-simultanément. L'arrivée au pouvoir de Georges Pompidou¹¹ correspond à une dynamisation de l'action européenne de la France. En matière d'intégration économique, pour les Français «le débat n'est plus seulement entre coordination économique et coopération monétaire, mais entre l'acceptation d'un peu de flexibilité et coopération monétaire. Le choix se porte vers un scénario minimal laissant une large marge de manœuvre aux états»¹².

Nouveau chancelier allemand, Willy Brandt¹³ souhaitait s'engager sur la voie de la diplomatie active et une coopération exemplaire avec la France constituait un élément essentiel de sa politique étrangère, d'autant plus que l'accession de Pompidou à la présidence française semblait favoriser cette perspective. Le chancelier – dont les contacts avec Jean Monnet étaient très suivis¹⁴ – était convaincu que la mise en place d'une véritable dimension monétaire était un moyen d'approfondir le processus d'intégration communautaire. Le ministre allemand de l'Économie et des Finances, Karl Schiller, avait un avis contraire en cette matière et ne partageait pas l'enthousiasme du chancelier.

De plus, même Brandt considère l'approfondissement de la CEE – notamment en matière économique et monétaire – comme moins important que l'élargissement¹⁵. Ce manque de consensus interne pousse le gouvernement allemand à adopter une position sceptique sur la

faisabilité des plans économiques et monétaires européens. Sous ces auspices, la proposition de Pompidou de réunir les chefs d'État de l'Europe des Six autour du triptyque «achèvement, approfondissement et élargissement» voit le jour et la réunion de La Haye est ainsi organisée les 1^{er} et 2 décembre 1969. Ce sommet donne mandat au Conseil d'explorer, en étroite collaboration avec la Commission, les possibilités de progrès vers une union économique et monétaire par étapes. Un groupe d'experts – le comité Werner – prend corps par la suite.

Au-delà de leurs oppositions et différences de doctrine et d'action politique, «au début des années 1970, le couple franco-allemand juge alors prioritaire l'eupéanisation du marché commun à travers l'agrandissement et secondaire l'eupéanisation économique et monétaire»¹⁶. L'enjeu consistait plutôt à poser les premiers jalons d'un espace de consensus, d'une entente entre deux logiques économiques et monétaires situées aux antipodes.

Ce comportement tactique commun est imprégné par leurs intérêts nationaux respectifs, mais aussi par le fait que les négociations d'élargissement entre la Communauté économique européenne et les quatre candidats – la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège – occupaient les esprits¹⁷. Le plan Werner est élaboré sous le signe de cet accord de façade, franco-allemand sur l'approfondissement monétaire de l'intégration européenne. Les positions nationales imprégnaient profondément les participants du groupe Werner, qui «bien que [...] désignés en considération de leurs fonctions communautaires, leurs argumentations trahissaient de plus en plus les préoccupations de leurs gouvernements»¹⁸.

Après sept mois de travail, débats, controverses, tractations et retournements de situation, un consensus au sein du groupe d'experts est dégagé et le rapport Werner¹⁹ ainsi approuvé. Le 8 octobre 1970, le président Werner le présente publiquement à Luxembourg. Le compromis qui a permis l'approbation du plan Werner était sans doute un compromis précaire et obtenu à minima²⁰. Un «parallélisme effectif» entre les mesures de politique économique et de politique monétaire préside à la conception du plan par étapes – schéma évolutif en trois étapes sur dix ans – conduisant à la création d'une Union économique et monétaire. La première des trois étapes, soigneusement détaillée et préconisée pour 1970-1971 prévoit, dans un parfait parallélisme, un renforcement de la coordination des politiques économiques doublé d'un affermissement des consultations dans le domaine des relations monétaires. La question de savoir si le «Fonds européen de coopération monétaire» (FECOM) allait déjà être mis en œuvre dès la première étape ou seulement au cours de la deuxième, a été laissée ouverte. La «fixation irrévocable des rapports de parité» – voire une monnaie unique – était censée couronner le processus en 1980. Le plan Werner prend en compte pour l'étape finale, l'indispensable transfert de compétences du niveau national vers le niveau communautaire par la mise en place d'un centre de décision pour la politique économique qui sera politiquement responsable devant un Parlement européen, ainsi que la mise en place d'un système communautaire des banques centrales²¹.

En Allemagne, le plan Werner est considéré comme sérieux et équilibré et suscite des réactions positives dans l'ensemble. En 1970, devant le Bundestag, le chancelier Brandt qualifie le plan par étapes de l'union économique et monétaire comme «*nouvelle Magna Carta de la Communauté européenne*»²². D'ailleurs, dans une lettre qu'il adresse au ministre Schiller quelques jours après la présentation publique du plan par étapes, le chancelier se montre convaincu de sa signification pour l'intégration européenne et exprime l'avis que son adoption définitive par le Conseil des ministres – si possible avant la fin de l'année – constituera «très probablement la décision la plus importante depuis la signature des traités de Rome»²³. Le ministre Karl Schiller était sur la même longueur d'onde: partisan convaincu du

plan par étapes il le considère comme le «ferment vers l'union politique»²⁴. Le ministre Schiller insiste aussi sur la nécessité de respecter les objectifs de stabilité comme «condition incontournable de passage de la première à la deuxième étape»²⁵ du plan Werner.

Tout en manifestant son accord vers une évolution par étapes vers l'union économique et monétaire, la Bundesbank était préoccupée tout d'abord par la préservation, dans ce processus, de la stabilité monétaire. Les débats à ce propos au sein du *Zentralbankrat* de la Bundesbank mettent en exergue deux exigences quant au dispositif proposé par le plan Werner. Premièrement, la réduction des marges de fluctuation ne devait intervenir qu'après une véritable harmonisation des politiques économiques et financières. Deuxièmement, le futur conseil des présidents des banques centrales devait être, dès le départ, responsable des orientations de la politique monétaire et ceci indépendamment du Conseil des ministres, en tenant compte, toutefois, des lignes directrices élaborées par le Conseil pour la politique économique. Les dirigeants de la Bundesbank étaient convaincus que la responsabilité de la future politique monétaire devait revenir au collège des banquiers centraux européens²⁶. La vision de la banque centrale allemande était d'autant plus importante que la Bundesbank était censée servir de modèle pour la future Banque centrale européenne²⁷. Tant le ministre que la Bundesbank critiquaient les propos de la Commission, qui semblait vouloir privilégier les aspects de la coopération monétaire au détriment de l'harmonisation économique et porter atteinte à l'autonomie des banques centrales nationales dès la première étape de la mise en œuvre de l'union économique et monétaire²⁸.

En France, la substance des débats autour du rapport Werner était différente. Le président Pompidou considérait que le transfert de compétences essentielles en matière monétaire envers des institutions communautaires – tel qu'il était prévu dans la deuxième étape – n'était ni réaliste, ni souhaitable. Seule la coopération économique et financière faisant partie de la première phase semblait réaliste à ses yeux. Quant au développement futur de cette intégration, Paris voulait prendre le moins d'engagements possibles. La monnaie commune – l'essence même de l'intégration monétaire – était ainsi mise en cause. Ce désaveu du plan Werner semble d'autant plus surprenant qu'il avait été élaboré avec la participation des représentants français, tout comme le rapport intérimaire qui avait recueilli l'accord des ministres responsables. On sait que le président Pompidou donna explicitement l'ordre de ne pas conclure les négociations, comme il était prévu, lors du Conseil des ministres de Bruxelles, le 14 décembre 1970, afin de manifester son désaccord aux «farceurs européens» qu'il croyait identifier en particulier parmi les hommes politiques des pays du Benelux²⁹. C'est ainsi que lors des Conseils des ministres du 23 novembre et du 14 décembre 1970 que la délégation française montre des réticences sévères quant aux transferts successifs de compétences vers des institutions communautaires tout en refusant toute automaticité à propos du passage de la première à la deuxième étape. L'Allemagne afficha, pour sa part, de la réticence à l'égard des clauses de financement tant que des réalisations tangibles en matière de coordination des politiques ne seraient pas acquises.

Bien que le projet de l'union économique et monétaire prévît l'objectif de l'intégration à moyen terme, l'accord réel entre les partenaires européens n'allait pas au-delà de la première étape de trois ans. L'édification d'une union économique et monétaire dans une décennie apparaissait rétrospectivement comme quelque peu décalée par rapport à la difficile réalité européenne: l'approche pêchait vraisemblablement par un excès d'optimisme. Le projet initial avait néanmoins l'avantage de cristalliser les discussions et de tracer une vision de perspective.

Le Conseil des ministres de la Communauté entérina officiellement le projet d'union économique et monétaire le 22 mars 1971. L'évolution du système monétaire international, en pleine crise à partir de la décision américaine du 15 août 1971 de dévaluer le dollar, va cependant contrarier l'ambition commune du rapport Werner déjà fragilisée par l'absence de réelle volonté politique.

¹ Sauf mention contraire, tous les documents cités dans la présente étude ont comme source www.cvce.eu.

² Dans les débats théoriques de la construction européenne, les thèses «économistes» et «monétaristes» ont des significations différentes par rapport à celles introduites par Milton Friedman (1912-2006), prix Nobel d'économie (1976) et fondateur de «l'école monétariste de Chicago». Dans cette acception, le «monétarisme», qui puise ses origines dans les idées des XVII^e et XIX^e siècles, est un terme désignant un courant de pensée qui s'affirme à la fin des années 1960. Dans son acception, l'action de l'État en matière monétaire est inutile, voire nuisible. Milton Friedman est devenu chef de file de ce courant en cherchant à réhabiliter la théorie quantitative de la monnaie contre le paradigme dominant de l'époque, le keynésianisme (école de pensée économique fondée par l'économiste britannique John Maynard Keynes: 1883-1946). Selon la théorie monétariste l'offre de monnaie est exogène (déterminée par la banque centrale); la demande de monnaie est stable; l'inflation est «partout et toujours un phénomène monétaire», due à l'augmentation trop rapide de la masse monétaire (moyens de paiement mis en circulation); les agents font des anticipations adaptatives qui diminuent à long terme l'effet des politiques conjoncturelles; il existe un taux de chômage naturel en dessous duquel l'économie ne peut pas descendre durablement. Pour les keynésiens, les marchés laissés à eux-mêmes ne conduisent pas forcément à l'optimum économique. Dans le domaine économique, l'État doit intervenir notamment dans le cadre de la politique de relance.

³ In *Tagesnachrichten* du *Bundesministerium für Wirtschaft*, 27.2.1970, n° 6122. Reproduit in TIETMEYER, Hans. *Währungsstabilität für Europa. Beiträge, Reden und Dokumente zur europäischen Währungsintegration aus vier Jahrzehnten*. Baden-Baden: Nomos, 1996, pp. 88-94.

⁴ Voir TSOUKALIS, Loukas. *The Politics and Economics of European Monetary Integration*, Londres, Allen & Unwin (éd.), 1977. L'auteur considère l'Italie parmi les «économistes», aux côtés de l'Allemagne et des Pays-Bas et cite, en guise d'exemple, son opposition par rapport au FECOM. En revanche, le représentant italien au comité Werner (à savoir Gaetano Strammati, président du comité de politique budgétaire) est considéré parmi les «monétaristes». Voir WERNER, Pierre. *Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs: 1945-1985*. Luxembourg: Éditions Saint-Paul, 2 tomes, 1992, tome 2, p. 124.

⁵ Voir MAES, Ivo et QUAGLIA, Lucia. *France and Italy's Policies on European Monetary Integration. A Comparison of 'Strong' and 'Weak' States*. In *Comparative European Politics*. Palgrave Macmillan (éd.), volume 2; numéro 1, avril 2004, pp. 51-72. Les auteurs estiment qu'au moment du lancement des travaux du comité Werner, l'Italie adopte une position médiane, pleine de nuances, entre celle défendue, d'une part, par la Belgique, le Luxembourg et la France (considérés comme des «fervents optimistes») et celle défendue, d'autre part, par l'Allemagne et les Pays-Bas (caractérisés par leur «prudence positive»).

⁶ TIETMEYER, Hans. *L'union économique et monétaire*, p. 18.

⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁸ LEFÈVRE, Sylvie. *Les ministères de l'Économie et des Finances allemand et français face à la mise en place de la CEE: politiques et compétences*. In *Le rôle des ministres des Finances et de l'Économie dans la construction européenne (1957-1978)*. Paris: Comité pour l'histoire économique et financière de la France, tome I, 2002, pp. 73-84.

⁹ En fait, on voit ce type de débat à la conférence économique et monétaire de Londres en 1933 et au Congrès de l'Europe à La Haye en 1948. Voir à ce sujet l'article de Frédéric Clavert, *Expérience économique de l'entre-deux-guerres et projets européens*. In GUIEU, Jean-Michel, LE DRÉAU, Christophe (dir.). *Le Congrès de l'Europe à La Haye (1948-2008)*. Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien: P.I.E. Peter Lang, collection Euroclio, volume 49, 2009. 427 p.

¹⁰ [Mémorandum sur la coordination des politiques économiques et la coopération monétaire au sein de la Communauté](#). Soumis par la Commission au Conseil en date du 12 février 1969, ce document porte le nom de son initiateur, le vice-président de la Commission Raymond Barre. In *Supplément du Bulletin CEE*, no. 3/1969, p. 13. (Document consulté le 10 octobre 2012.)

¹¹ Suite à l'élection du 15 juin 1969, Georges Pompidou, ancien premier ministre du général de Gaulle, devient président de la République Française.

¹² BOSSUAT, Gérard. *Le président Georges Pompidou et les tentatives d'Union économique et monétaire*. In *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque 25 et 26 novembre 1993*. Bruxelles: Association Georges Pompidou (éd.), Complexe, 1995, p. 409.

¹³ Le 21 octobre 1969, Willy Brandt est élu quatrième chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne, après les élections fédérales du 28 septembre de la même année.

¹⁴ «Le 31 octobre 1969, Monnet faisait parvenir au chancelier, à peine installé dans ses fonctions, un mémorandum détaillé sur les avantages et le fonctionnement pratique du Fonds européen. Une semaine plus tard, le 7 novembre, Brandt et Monnet eurent une discussion étendue à Bonn au cours de laquelle Monnet s'employa à dissiper quelques doutes que son interlocuteur nourrissait à propos de la réaction des experts allemands, des conséquences du projet sur le processus d'adhésion de la Grande-Bretagne et aussi de l'attitude probable des États-Unis. Le 9 novembre, dans une note manuscrite, Brandt résumait lui-même les fonctions et les objectifs du Fonds européen tout comme les controverses qu'il n'allait pas manquer de susciter...». WILKENS, Andreas. *L'Allemagne et le projet d'union économique et monétaire (1969-1972)*. In BOSSUAT, Gérard, WILKENS, Andreas (dir.). *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*. Paris: Publications de la Sorbonne, 1999, 540 p., pp. 466-467.

¹⁵ WILKENS, Andreas. *L'Allemagne et le projet d'union économique et monétaire (1969-1972)*. In BOSSUAT, Gérard; WILKENS, Andreas (dir.). *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*. Paris: Publications de la Sorbonne, 1999, 540 p., p. 468.

¹⁶ FRANK, Robert. *Pompidou, le franc et l'Europe 1969-1974*. In *Georges Pompidou et l'Europe. Colloque 25 et 26 novembre 1993*. Bruxelles: Association Georges Pompidou (éd.), Complexe, 1995, p. 349.

¹⁷ Les négociations d'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège débutent en juin 1970 et s'achèvent avec le premier élargissement européen en janvier 1973. Ce premier élargissement du marché commun concerne la Grande-Bretagne, grande nation européenne, moyenne puissance, vainqueur de la Seconde Guerre mondiale, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, tête du Commonwealth, place financière de premier ordre, membre clef de l'Association européenne de libre-échange). Dans les années 1960, deux candidatures britanniques avaient échoué et paralysé ainsi bon nombre d'affaires intracommunautaires.

¹⁸ WERNER, Pierre. *Itinéraires*. T.II, p. 124.

¹⁹ [Rapport au Conseil et à la Commission concernant la réalisation par étapes de l'union économique et monétaire dans la Communauté. \(rapport Werner\)](#). Luxembourg: 8 octobre 1970, document L 6.956/II/70-D. In *Journal Officiel des Communautés Européennes*. No. C 136. Supplément au Bulletin 11/1970, Luxembourg le 11 novembre 1970, p. 14. (Document consulté le 10 octobre 2012.)

²⁰ Voir le chapitre 3 intitulé «Le rapport Werner».

²¹ Pour mieux comprendre les débats autour du transfert des compétences entre les niveaux national et respectivement communautaire, il faut faire référence au concept développé par l'économiste canadien Robert Mundell, connu comme la théorie du «fédéralisme fiscal». Selon Mundell, il n'est pas possible de réunir les trois conditions suivantes: liberté des mouvements de capitaux, stabilité des changes et autonomie des politiques monétaires nationales. Ce dernier élément est incompatible avec les deux autres. Robert Mundell (prix Nobel d'économie 1999 et auteur en 1961 de la «*Théorie des zones monétaires optimales*») a été en 1970 conseiller auprès du comité monétaire de la CEE et en 1972/73 il a fait partie, à ce titre, du groupe d'études de la CEE sur l'Union monétaire.

²² *Déclaration sur la politique européenne, 6 novembre 1970*. In BRANDT, Willy. *Reden und Interviews*. Vol. I, p. 238.

²³ *Lettre de Willy Brandt à Karl Schiller, 21 octobre 1970*. Archives historiques de la Bundesbank, N. 2, Vol. 156, citée par Andreas Wilkens, *Une tentative prématurée? L'Allemagne, la France et les balbutiements de l'Europe monétaire (1969-1974)*. In DU RÉAU, Élisabeth; FRANK, Robert (dir.) et DEIGHTON, Anne. *Dynamiques européennes. Nouvel espace. Nouveaux acteurs. 1969-1981*. Paris: Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 77-103, p. 87.

²⁴ SCHILLER, Karl. *Discours devant le Bundestag, 6 novembre 1970*. In *Deutscher Bundestag. Stenographische Berichte*. Deutscher Bundestag, 6^e législature, pp. 4294-4297.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Voir WILKENS, Andreas. *Une tentative prématurée? L'Allemagne, la France et les balbutiements de l'Europe monétaire (1969-1974)*. In DU RÉAU, Élisabeth; FRANK, Robert (dir.) et DEIGHTON, Anne. *Dynamiques européennes. Nouvel espace. Nouveaux acteurs. 1969-1981*. Paris: Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 77-103.

²⁷ Le ministre de l'Économie, Karl Schiller, s'était engagé devant le *Zentralbankrat* de la Bundesbank «à préconiser la banque centrale autonome comme modèle pour la future banque centrale européenne». WILKENS, Andreas. *Une tentative prématurée? L'Allemagne, la France et les balbutiements de l'Europe monétaire (1969-1974)*. In DU RÉAU, Élisabeth; FRANK, Robert (dir.) et DEIGHTON, Anne. *Dynamiques européennes. Nouvel espace. Nouveaux acteurs. 1969-1981*. Paris: Publications de la Sorbonne, 2002, pp. 77-103.

²⁸ Voir CLAVERT, Frédéric et FEIERTAG, Olivier (coord.). *Les banquiers centraux dans la construction européenne*. In *Histoire, économie et société. La revue d'histoire économique et sociale du XVIe au XXe siècle*, no. 4/2011, ISSN: 0752-5702. Paris: Éditions Armand Colin. Autre source: [Les Banquiers centraux dans la construction européenne – Journée d'études \(Sanem, 4 juin 2010\)](#) (consultée le 10 octobre 2012).

²⁹ *Ibid.*